



Le secteur numérique mulhousien : des efforts à poursuivre



Introduction

L'agglomération mulhousienne, et au-delà l'ensemble du Sud Alsace, mettent en avant leur volonté de s'inscrire dans la dynamique de l'industrie du futur. Après que le **Pôle métropolitain Strasbourg-Colmar-Mulhouse**, depuis étendu à d'autres intercommunalités, a fortement soutenu la candidature à la labellisation French Tech, obtenu pour les technologies bio-médicales et les objets connectés, les collectivités soutiennent l'émergence d'un «accélérateur de l'industrie du futur». Il s'incarne dans le **quartier de la Fonderie à Mulhouse**. A l'installation de KM0 devrait succéder en 2020 l'implantation de la Maison de l'industrie portée par l'UIMM, puis le Technocentre du CETIM Grand Est et le Technistub.

Le territoire disposera donc d'une «plate-forme» complète (centres de formation, centre d'innovation, usine école, démonstrateur industriel...) au service des industries régionales. Celles-ci vont pouvoir y trouver des solutions numériques et technologiques pour accélérer leur modernisation et ainsi devenir plus compétitives.

Ce développement de solutions numériques et technologiques pour l'industrie ne peut s'effectuer que **si le territoire continue ses efforts**, notamment de formation de compétences dans le secteur numérique.

Le secteur numérique dans m2A

334 établissements sont répertoriés dans le secteur numérique par l'INSEE dans m2A en août 2020.

Sur ces 334 établissements, 145, soit presque la moitié, sont des entreprises individuelles.

Cette forte présence d'entreprises individuelles est particulièrement importante dans le domaine de la programmation informatique. 58% des établissements (84/145) correspondent à des entreprises individuelles.

C'est une donnée importante, qui caractérise en partie la façon dont le secteur s'est développé jusqu'à présent. Et cela explique que nombre de ces établissements ne sont pas réellement actifs.

L'ACOSS recensait de son côté, en fin d'année 2018, **98 établissements employeurs**, pour un total de 728 postes salariés.

La répartition des établissements et des salariés par type d'activités montre des différences sensibles :

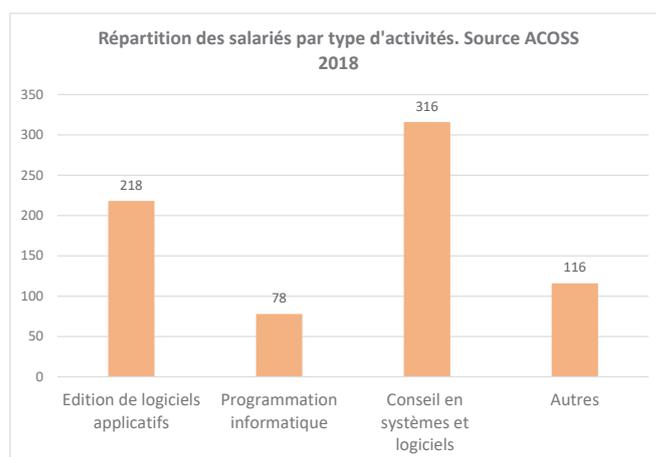
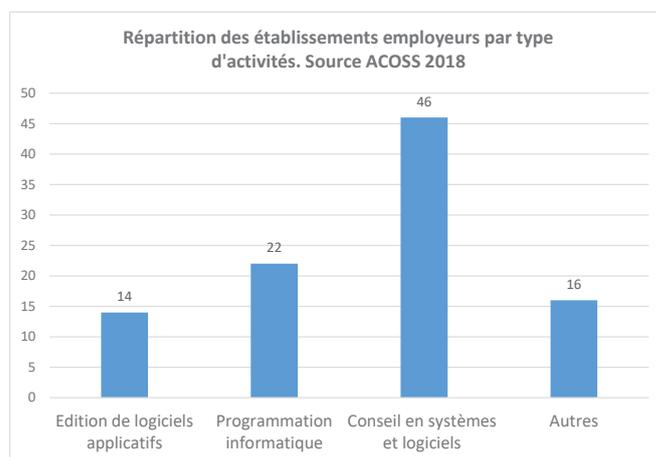
- le **conseil en système et logiciels** représente à la fois le plus grand nombre d'établissements employeurs et le plus grand nombre de salariés :

- mais c'est dans **l'édition de logiciels** (notamment applicatifs) que le nombre moyen de salariés est le plus élevé : 16 salariés par établissements, contre 6 pour les activités de conseil. Dans les activités d'édition, les effectifs salariés sont croissants. C'est la «marque de fabrique» du territoire. Les activités d'édition de logiciels occupent 30% des effectifs salariés du numérique alors qu'elles n'en occupent que 13% au plan national.

Le secteur numérique d'après le SYNTEC

Code	Activités
58.29A	Edition de logiciels système et de réseau
58.29B	Edition de logiciels outil de développement et de langage
58.29C	Edition de logiciels applicatifs
62.01Z	Programmation informatique
62.02A	Conseil en systèmes et logiciels informatiques
62.02B	Tierce maintenance de systèmes et d'applications informatiques
62.03Z	Gestion d'installations informatiques
62.09Z	Autres activités informatiques
63.11Z	Traitement de données, hébergement et activités connexes
63.12Z	Portails internet

Cette définition du secteur numérique est centrée sur les activités informatiques. Elle exclut donc le secteur des télécommunications que l'on intègre encore quelquefois.



A l'inverse, seuls 43% des salariés locaux du numérique sont employés dans le **conseil**, contre 55% en France. Pour cause, les plus grandes sociétés de conseil sont plutôt localisées dans la région parisienne et les plus grandes métropoles.



Une situation paradoxale...

En termes dynamiques, la situation du secteur numérique mulhousienne n'apparaît pas, à première vue, très favorable.

Quelques indicateurs retiennent l'attention :

- le stock d'entreprises du secteur stagne,
- de même que les effectifs salariés.
- Le nombre de créations d'entreprises dans le secteur est plutôt orienté à la baisse ces dernières années, alors que les cessations d'activité des établissements existants sont élevées.
- M2A est très loin derrière l'Eurométropole de Strasbourg, tant en termes d'établissements que de salariés. L'agglomération se voit rattrapée par celle de Metz où la progression des effectifs salariés ces dernières années a été nettement plus forte, dans le domaine de l'édition de logiciels, de la programmation informatique et dans le domaine du conseil.
- Globalement les dynamiques du secteur numérique mulhousien sont nettement plus faibles que ce qui est constaté au niveau national...

... Qui peut cependant s'expliquer

1) Un secteur en voie de professionnalisation

Il se crée chaque année moins d'entreprises du numérique dans m2A, mais elles sont plus pérennes. Entre 2010 et 2014, 73% des établissements créés étaient des entreprises individuelles, lesquelles sont très fragiles. 69% des entreprises individuelles créés dans ce laps de temps ont disparu depuis. Les sociétés créées sur cette période ne sont que 27% à avoir disparu.

Sur la période 2015-2019, la part des entreprises individuelles s'est réduite à 60%. La part des sociétés a donc augmenté d'autant, ce qui laisse augurer une plus grande pérennité.

En fait, dans la période 2010-2014, période de « crise » de l'emploi local, beaucoup de personnes (de « bons bidouilleurs ») ont pu être tentées de créer leur entreprise comme solution d'attente. Cela a alimenté **un « stock » de free lance important** dans lequel ont pu puiser les entreprises du numérique qui, du même coup, n'ont pas eu besoin de recruter du personnel permanent.

A partir de la reprise, en 2015, les créateurs d'entreprises ont pu retrouver du travail et laisser de côté leur entreprise. De même, certains qui auraient pu créer une entreprise ont pu préférer, à partir de 2015, la voie salariale. Voilà qui pourrait expliquer un faible dynamisme entrepreneurial, mais avec **des projets plus « construits » et économiquement viables.**

2) Un tissu local très orienté vers l'industrie

Dans la région mulhousienne, les jeunes formés en informatique ou dans les métiers du numérique peuvent être embauchés non seulement dans les entreprises du

numérique, mais aussi dans l'industrie avec des entreprises comme Clemessy, Sauter... fortement demandeuses de compétences informatiques et numériques, ou dans les services d'ingénierie avec des bureaux d'études comme Dekra, SOCOTEC... qui emploient également de nombreuses personnes compétentes en informatique.

En 2018, l'AURM avait identifié pas moins de 57 entreprises d'ingénierie et 88 entreprises industrielles à fort potentiel numérique et technologique, susceptibles de recruter des compétences informatiques et connexes.

De ce fait, **il existe localement de nombreux postes de travail liés au numérique**, mais qui ne ressortent pas du secteur numérique proprement dit.

3) Une offre de formation supérieure assez limitée

Comparativement à des agglomérations comme Strasbourg ou Metz, l'offre de formations supérieures dans les métiers du numérique était jusqu'à présent assez limitée. De ce fait, le vivier de potentiels créateurs d'entreprises était limité.

Certains jeunes, pour se former, quittaient Mulhouse et n'y revenaient pas une fois finies leurs études.

Plus important encore, les entreprises susceptibles d'employer des compétences numériques faisaient et font toujours face à une pénurie de main d'oeuvre qualifiée.

Conclusion : des efforts à poursuivre

Depuis le lancement de la requalification du quartier Fonderie, une dynamique s'est mise en route qui commence à porter ses fruits : des entreprises du numérique ou industrielles s'y installent ou s'y créent (Armadeus, JMH conception, Sauter...), de nouvelles formations sont proposées (Epitech, CNAM...), **un éco-système se met en place progressivement.**

Ces efforts doivent être maintenus dans le temps pour :

- 1) **Accroître le nombre de personnes formées dans les métiers du numérique** pour faire face aux besoins en compétences en numérique et numérique industriel et fixer les jeunes désireux de se former dans ces métiers ;
- 2) **continuer à structurer et à enrichir l'écosystème.** De nombreuses TPE du numérique existent, sans grande visibilité ni réseau. Un rapprochement entre elles et avec des entreprises plus installées leur permettrait peut-être de gagner en pérennité.
- 3) **Faire connaître davantage cet écosystème original** au plan (au moins) régional ;
- 4) **poursuivre le rapprochement des entreprises (particulièrement les TPE et PME) industrielles et les entreprises du numérique** pour favoriser l'industrie du futur et offrir des marchés aux entreprises du numérique.



Document réalisé par L'Agence d'Urbanisme de la
Région Mulhousienne
www.aurm.org

33 avenue de Colmar - 68200 MULHOUSE
Tél : 03 69 77 60 70 - Fax : 03 69 77 60 71

Rédaction : Didier Taverne, août 2020
didier.taverne@aurm.org

*Reproduction autorisée avec mentions précises de la
source et la référence exacte.*